

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Nouveau projet de loi anti-immigrés

LE conseil des ministres a adopté mercredi un projet de loi définissant les conditions de séjour des immigrants. Inspiré par Stoléro, ce projet définit un statut discriminatoire pour les immigrants. D'un côté, des « résidents ordinaires » avec une carte unique de séjour et travail d'une durée de trois ans dont le renouvellement sera trié sur le volet. De l'autre des « résidents privilégiés » avec un titre d'une durée de dix ans automatiquement renouvelable. Bien entendu les critères d'attribution de ces statuts distincts ne sont pas définis ce qui revient à faire l'aveu de l'arbitraire. D'ailleurs le communiqué du conseil des ministres ne dissimule rien des intentions gouvernementales : ce nouveau statut y est défini comme « adapté à la fois aux principes traditionnels de la France et aux perspectives du marché de l'emploi dans les années à venir ». Les « principes traditionnels » c'est un droit d'asile qui dans son application se réduit comme une peau de chagrin. Pour le reste, il s'agit ni plus ni moins que d'un programme d'expulsion massive des immigrants. Stoléro avouait crûment il y a quelques semaines que le but recherché était de procéder à 200 ou 300 000 renvois. Dans ce sens, le renouvellement des cartes de trois ans sera examiné « dans le cadre d'un quota départemental correspondant aux possibilités d'emploi ».

Avec ce projet, le gouvernement met en place un arsenal administratif qui accentue la précarité du séjour des immigrants en France. Avec la loi Barre-Bonnet qui fait de tout immigré un expulsé en puissance ce projet de loi complète ce qui devient une véritable machine de guerre contre les immigrants, un nouvel instrument de division et de pression sur la classe ouvrière. Tandis que toutes les prévisions annoncent une aggravation du chômage dans les années à venir le gouvernement poursuit opiniâtrement son offensive contre les droits démocratiques et les acquis des travailleurs. La riposte s'impose, le nouveau projet de loi donne des raisons supplémentaires pour organiser une mobilisation active de tous les travailleurs contre les lois anti-immigrés.

Pierre MARGEAU

La Corse devant la Cour de sûreté de l'Etat

C'EST le jeudi 14 juin que s'ouvre devant la Cour de sûreté de l'Etat le procès de 21 patriotes corses.

La mobilisation se poursuit en Corse pour protester contre ces procès d'exception. Mercredi 13, une manifestation interdite par le pouvoir a eu lieu à Ajaccio sur un autre parcours.

Devant la juridiction d'exception de la Cour de sûreté de l'Etat, les 21 ne se présenteront pas en accusés, mais en accusateurs. C'est le procès de la violence et de l'exploitation qu'exerce l'Etat français sur le peuple corse qu'ils feront. (Voir en page 3)



des travailleurs de France et du peuple Corse

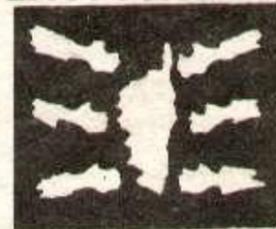
pour LA LIBERATION DES PATRIOTES EN PRISON

LA DISSOLUTION DE LA LEGION

LE DROIT DU PEUPLE CORSE A DISPOSER DE LUI MEME

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE lisez l'humanité rouge BP 201 75926 Paris Cédex 19

LIBERTA PER I PATRIOTTI



MEETING

07 DI NOVEMBRE IN AJACCIO

10 H. 30 - SALLE DES COMINES

VIETNAM

Des révélations sur le trafic des réfugiés

Il n'y a pas qu'en France qu'on expulse les indésirables : au Vietnam, les autorités sont déterminées à expulser la quasi-totalité des citoyens d'origine ou de nationalité chinoise. Cette décision dans le plus pur style raciste est motivée par la suspicion du régime à l'égard de citoyens qualifiés de

« douteux » en raison de leur origine.

SELON le *Herald Tribune*, Vu Hoang, chef du département consulaire du ministère des affaires étrangères, a dit qu'il restait encore 800 000 à 1,2 million de Chinois au Sud-Vietnam, après le départ de 300 000 d'entre eux depuis l'année dernière.

Environ 200 000 autres ont été expulsés ou ont fui le Nord Vietnam depuis les douze mois laissant 50 000 de leurs, selon des sources diplomatiques en poste à Hanoï. Mais depuis le conflit sino-vietnamien en mars, le rythme s'est accru, atteignant 3 000 par jour, ces dernières semaines. Aujourd'hui, 80 % des gens qui quittent le Vietnam sont d'origine chinoise.

en mer de faim, de soif ou noyés est passé de 50 à 70 % ! Les autorités vietnamiennes sont donc coupables d'un véritable génocide à l'égard de leurs citoyens d'origine chinoise.

Mais le cynisme de Hanoï éclate avec encore plus d'insolence quand on connaît les énormes profits financiers tirés de ce trafic humain : 10 taels d'or ou plus de 3 000 dollars par adultes quittant le Sud-Vietnam (soit un million et demi d'anciens francs). Selon le gouvernement de Hong Kong (voir *l'Humanité rouge* d'hier), Hanoï tire de l'exportation des réfugiés plus de revenus que de toute autre exportation.

Claude LIRIA

Suite page 2

Foyer Sonacotra de Dijon Le pouvoir expulse Voir page 3

La troupe Jean Rigolet : un théâtre au service des luttes Voir page 6

LE MONDE EN MARCHÉ

Reprise des négociations israélo-égyptiennes

Dans l'impasse dès le premier jour

PREVUES lors de la signature de l'accord Carter-Begin-Sadate, les négociations israélo-égyptiennes sur l'avenir des territoires occupés ont démarré lundi à Alexandrie, mais semblaient déjà se trouver en pleine impasse.

D'une part, contrairement aux termes de l'accord, Begin a réaffirmé lundi à la presse que les implantations de nouvelles colonies sionistes allaient se poursuivre, d'autre part, un désaccord de fond subsiste sur le futur

statut des territoires occupés, et sur ce que recouvre le terme d'autonomie.

Pour les Égyptiens, l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza devrait déboucher d'ici cinq ans sur une indépendance complète. Pour les sionistes, il n'en est pas question. Et la forme d'autonomie qu'ils tentent actuellement de mettre en place n'est en fait qu'une légalisation définitive de leur occupation.

Tout le début de la semaine a été marqué par de grandes grèves en Cisjordanie et en particulier à Na-

plouse pour protester contre l'implantation d'une nouvelle colonie sioniste et l'expulsion des paysans arabes du village de Eilon Moreh choisi pour cette nouvelle implantation.

Mercredi soir, à Paris, se tenait une conférence de presse organisée par le collectif universitaire français pour la réouverture de l'université palestinienne de Bir Zeit, université de Cisjordanie fermée arbitrairement par les sionistes le mois dernier.

Serge FOREST

Une pétition contre la fermeture de l'université Bir-Zeit

LE 2 mai 1979, l'université de Bir Zeit était fermée par les forces d'occupation sionistes. A la demande des enseignants, une pétition a déjà recueilli plus d'un millier de signatures d'universitaires, d'enseignants et d'organisations syndicales (SNES-SUP, FEN) et est parue dans *Le Monde* du 9 juin 1979.

Pendant la conférence de presse, Monsieur Munir Fashi, enseignant de mathématiques à Bir Zeit a repris en détail le pourquoi de la fermeture de cet établissement en Cisjordanie. Le docteur Daniel Ranid, enseignant à l'université hébraïque de Jérusalem, était aussi à la tribune et est intervenu pour manifester la solidarité d'un certain nombre de ses collègues israéliens, constitués en comité de soutien (soixante personnes) aux universitaires et étudiants palestiniens.

Des informations données à la conférence, des questions et des réponses et notamment de l'intervention du représentant des Étudiants palestiniens, il est ressorti cette évidence : les autorités sionistes israéliennes continuent depuis 1948 à bafouer les droits de l'homme, le droit du peuple palestinien à sa terre, à son identité nationale, et dans le cas précis, à son éducation et à un enseignement de haut niveau.

Le prétexte de la ferme-

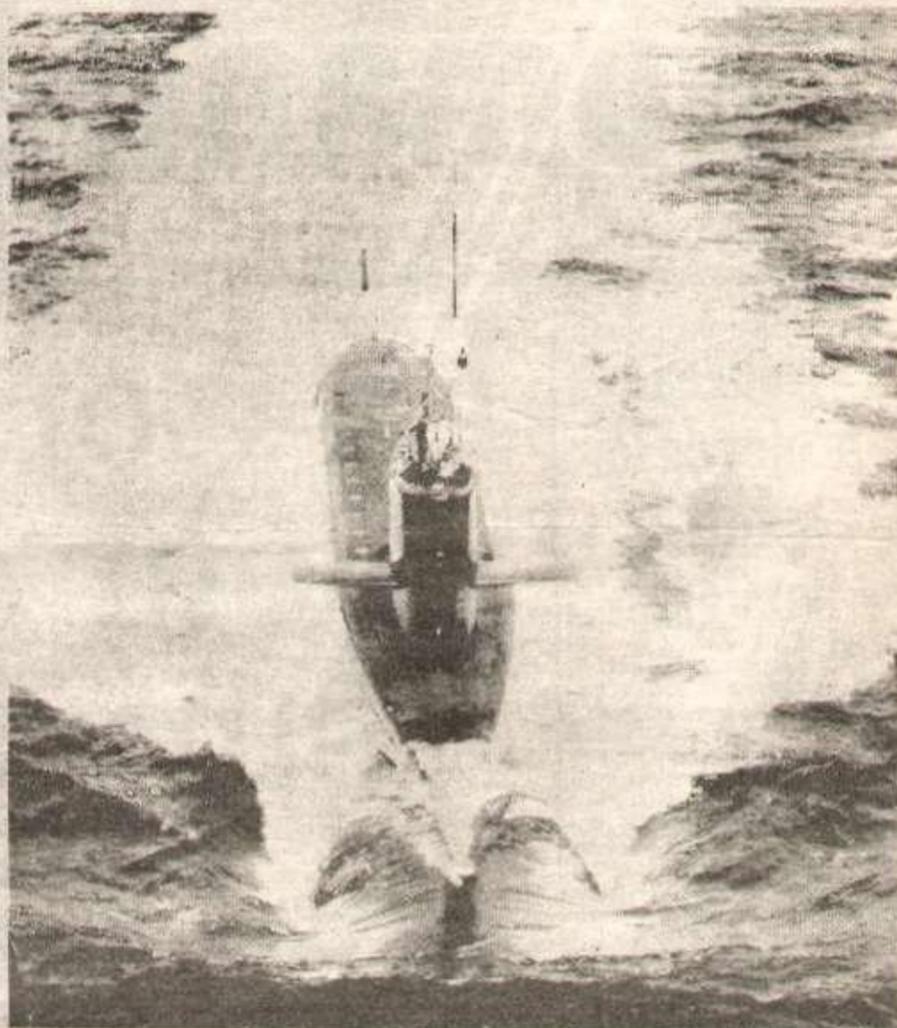
ture sine-die de l'université (faisant perdre l'année aux étudiants) est « atteinte à l'ordre public » : d'une voiture du Goush Emounim (ultra-sioniste) est parti un coup de feu blessant grièvement un étudiant de Bir Zeit, alors qu'il se trouvait en ville. Trop heureux incident pour Begin, car à Bir Zeit comme ailleurs, le vrai problème est que le peuple palestinien est actuellement très mobilisé contre les accords de paix israélo-US qui autorisent à faire des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza des réfugiés chez eux ayant droit à l'autonomie individuelle dans cinq ans... mais pas à l'autonomie nationale ou territoriale.

Dans leur logique coloniale, les sionistes au pouvoir en Israël croient qu'on peut mater un peuple et qu'il sera plus facile de le faire avec des alphabètes. C'est ce qui fait que sont fermés depuis le 2 mai, jour anniversaire de la création d'Israël, non seulement Bir Zeit, la plus célèbre et la seule à former des enseignants, mais aussi tous les autres établissements universitaires (Bethléem, Naplouse) et beaucoup d'écoles secondaires et supérieures (Ramallah, Dura, etc.)

Munir Fashi a conclu par ce paradoxe sioniste s'adressant aux Palestiniens : « *Oubliez que tu es Palestinien, mais je te rappelle qu'en tant que Palestinien, tu n'as pas de droit ici* ».



L'avenir du peuple palestinien



Le sous-marin nucléaire français « le Redoutable ».

Les accords SALT II seront signés le 16 juin

L'opposition française à SALT III

EN même temps que la conclusion de l'accord SALT II, la prochaine rencontre Carter-

Brejnev devrait définir le calendrier de la nouvelle négociation Salt, portant sur les armements nucléaires, en Europe, cette région que dans le vocabulaire des experts, on appelle « la zone grise ».

Cette négociation Salt III dont l'objectif est d'inclure les forces de frappe françaises et britanniques dans le décompte des armements stratégiques américains soumis à limitation, suscite l'opposition des pays européens concernés. Du gouvernement français en premier lieu.

La possibilité d'une réduction des capacités de la force de frappe française conformément aux vœux des Soviétiques mais également des alliés américains s'oppose à la doctrine officielle française en matière de désarmement.

Il y a quelques mois, le général Mery, chef d'état-major des armées françaises, déclarait à ce propos : « *Il serait illusoire de vouloir fixer dès maintenant et chiffrer de façon précise le niveau des forces nucléaires des grands à partir duquel nous pourrions envisager de limiter nos propres forces stratégiques, puisque celles-ci ne se définissent pas en fonction du volume des forces adverses. C'est la raison pour laquelle nous estimons que la première étape du désarmement nucléaire doit être l'œuvre des grands et que nous ne saurions y prendre part avant que ceux-ci n'aient réduit de façon très sensible le volume de leurs arsenaux et mis un terme à la compétition qualitative échevelée à laquelle ils se livrent* ».

Force est de constater que les faits et le bon sens abondent dans le sens d'une telle position.

Accepter la logique de Salt III, c'est à la fois cautionner une modification du rapport de force nucléaire en faveur de l'URSS et accepter que la force de frappe des deux pays européens qui en sont détenteurs soit placée sous contrôle américain.

A la suite des controverses engagées autour du sommet occidental de la Guadeloupe au cours duquel la question des Salt fut abordée, un communiqué du conseil des ministres (10 janvier 1979) réaffirmait la position du gouvernement français : la France « *n'envisage pas* » de participer à une négociation sur les armements de la zone grise (il s'agit de Salt III) pour « *des raisons tenant à l'indépendance de sa dissuasion* ».

Le RPR à l'époque reprouva la mollesse de la position. D'après son porte-parole, il aurait fallu exprimer un refus encore plus net. A l'inverse, ceux qui se donnent pour de sourcilleux champions de l'indépendance nationale — les dirigeants du PCF — ont une position bien singulière. Ils n'hésitent pas à caractériser Salt III comme une négociation qui devrait permettre « *une réduction plus substantielle des arsenaux offensifs* ».

La souveraineté de la défense française vis-à-vis des Soviétiques comme des Américains semble bien être le dernier de leur souci dans cette affaire.

Pierre MARCEAU

VIETNAM

Des révélations sur le trafic des réfugiés

Suite de la page 1

Et savez-vous à quoi sert tout cet or ?

Des sources bien informées révèlent que les autorités de Hanoï ont utilisé la plupart de cet or pour payer 100 millions de dollars à l'Union soviétique en contre-partie de son « aide » et de ses ventes d'armes. (L'aide russe au Vietnam se chiffre entre un à deux millions de dollars par jour pour cette année.)

Selon des réfugiés, l'or collecté est rassemblé à la banque du Vietnam à Ho Chi Minh-ville et envoyé à la banque du Commerce extérieur de Hanoï, avant d'être expédié à Moscou. Une partie de cet or portant encore la trace du sceau vietnamien est apparue dans les ventes soviétiques sur les marchés européens. Voilà qui en dit long sur la nature des liens entre Moscou et Hanoï. « L'aide » de l'URSS n'est nullement désintéressée et elle a surtout pour but de militariser le Vietnam pour le lancer dans des aventures militaires contre les pays voisins.

Et ce n'est pas tout : d'après de grandes banques internationales, les étrangers qui ont encore de la famille

au Vietnam ont envoyé pour les aider à payer leur départ, 242 millions de dollars pour le seul mois d'avril, argent qui a été déposé à la banque du Vietnam d'Ho Chi Minh-ville.

Une telle somme récoltée en un mois représente plus de la moitié de la valeur totale des exportations vietnamiennes pour toute l'année dernière (416 millions de dollars) !

Dans ces conditions, on comprend que les autorités vietnamiennes (que les scrupules n'étouffent pas) donnent l'ordre de tirer sur les embarcations qui prennent la mer clandestinement, sans avoir payé leur départ. C'est ainsi qu'on cite le cas d'un bateau coulé par les forces de sécurité, en décembre, avec 220 personnes à bord, parce qu'il n'était pas passé par le circuit commercial organisé par les autorités. Seules dix-huit personnes sont rescapées.

L'organisation de cette émigration est de plus en plus rationalisée par le gouvernement puisque des camps de transit sont même installés sur la côte où sont amenés par bus les candidats à l'exode.

C.L.

ESPAGNE

Répression policière au pays basque

MARDI dernier, Renteria une ville du Pays Basque était une ville morte. Un mot d'ordre de grève générale avait été lancé la veille au soir par le maire pour dénoncer la répression policière qui s'était abattue lundi sur la ville. Après avoir dispersé une manifestation qui se terminait près de la mairie, les forces de l'ordre étaient intervenues contre les conseillers municipaux qui tenaient alors une réunion extraordinaire. Ces derniers ont été dispersés par des tirs de balles en caoutchouc et de grenades lacrymogènes.

Déjà, en juillet dernier, cette ville de 50 000 habitants avait été mise à sac par un commando de policiers.

E.L.G.

DANS L'ACTUALITE

FOYER SONACOTRA DE DIJON

Le pouvoir expulsé



Foyer Sonacotra de Dijon. Mardi 12, les CRS ont expulsé soixante-dix-sept résidents du foyer Misiral, en réponse à la grève contre l'augmentation des loyers qui a démarré le 10 juillet 1978. Près de deux cents personnes ont manifesté mardi soir à Dijon contre la répression, et les expulsés ont été réintégrés dans le foyer par les résidents le soir-même.

La cour de sûreté de l'Etat, juridiction d'exception

Jeudi 14 juin, vingt-et-un patriotes corses sont déferés devant la Cour de sûreté de l'Etat. Celle-ci a été créée pour lutter contre l'OAS. Mais rapidement elle concentrait ses coups contre les militants révolutionnaires. Cette juridiction n'obéit pas au droit classique. La police et les juges d'instruction qui lui sont affectés possèdent les pouvoirs qui constituent une violation des libertés démocratiques. A l'inverse les inculpés ne bénéficient pas des recours habituels et sont soumis au pouvoir discrétionnaire des policiers et des juges. Une telle juridiction d'exception doit être dissoute.

LA Cour de sûreté de l'Etat a été créée le 15 janvier 1963. Pour le pouvoir, il s'agissait, à l'époque, de se doter d'un instrument d'exception pour punir les crimes et délits qui, avant la guerre d'Algérie, relevaient de la Cour d'assise ou des tribunaux militaires. Cette Cour est chargée, comme son nom l'indique, de juger les atteintes à la sûreté de l'Etat. Cette notion est purement arbitraire et peut être invoquée contre ceux qui dénoncent ou luttent contre la bourgeoisie au pouvoir.

LES POUVOIRS EXORBITANTS DE LA POLICE ET DE LA JUSTICE

La Cour de sûreté de l'Etat est une juridiction d'exception se plaçant hors du cadre juridique traditionnel. Les inculpés traduits devant elle ne bénéficient pas de tous les recours que le droit accorde aux inculpés « classiques ». Par contre, les pouvoirs du juge d'instruction et des policiers, en matière de sûreté de l'Etat, sont particulièrement étendus. Par exemple, les mandats de perquisition et d'amener ne sont pas nominatifs. Ils autorisent la police à interpeller qui bon leur semble.

Dans la procédure normale, le juge d'instruction doit délivrer des mandats nominatifs et il ne peut le faire qu'après que la police judiciaire lui ait fourni suffisamment d'éléments pour

justifier l'usage de ces mandats.

Les perquisitions et visites à domicile peuvent, dans des affaires déferées devant la Cour de sûreté de l'Etat, avoir même lieu à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

La garde à vue peut durer six jours alors qu'en cas de procédure classique elle ne peut dépasser quarante-huit heures. Durant ces six jours, l'inculpé est totalement isolé du monde extérieur et même de sa famille. Il ne peut bénéficier de l'assistance d'un avocat. Pendant tout ce temps, l'inculpé est entre les mains de la police qui a tout son temps pour lui arracher des aveux. C'est d'ailleurs pour cela qu'est instituée la garde à vue.

SES COUPS SONT CONCENTRES CONTRE LES REVOLUTIONNAIRES

La création de cette Cour a été justifiée par le pouvoir pour frapper l'extrême-droite. Les premiers inculpés furent les fascistes de l'OAS. Mais de la même façon que la loi de 1936, destinée à réprimer les « ligues fascistes et bandes armées », a d'abord servi contre l'extrême-droite avant d'être utilisée contre les mouvements révolutionnaires, la Cour de sûreté de l'Etat n'a pas tardé à se désintéresser totalement des activités des fascistes pour concentrer ses coups contre les organisations révolutionnaires.

En 1970, cinq militants révolutionnaires furent condamnés lourdement par elle pour « reconstitution du PCMLF ». En juillet 1971, Geismar était condamné à dix-huit mois de prison

pour « reconstitution de la Gauche prolétarienne ».

Plus près de nous des militants corses, tels Edmond Siméoni, qui avaient participé à l'affaire d'Aléria en 1975 furent condamnés à plusieurs années d'emprisonnement. Depuis ses condamnations, la Cour de sûreté de l'Etat a condamné d'autres militants corses : Serge Cacciari (dix ans de prison ferme), Jacques Pinelli (deux ans de prison avec sursis, après avoir été mis en détention préventive pendant cinq mois), José Stromboni.

En 1976, Romain Le Gal avait été inculpé par la Cour de sûreté de l'Etat, mais n'avait pas été condamné. En 1978, sept autonomistes bretons poursuivis pour des attentats par explosifs n'ayant pas fait de victimes ont été condamnés à des peines allant de un à huit ans de prison ferme.

AUX ORDRES DU POUVOIR

La Cour de sûreté de l'Etat est composée d'un président et de quatre juges, dont deux sont des magistrats et deux des officiers généraux. Ils sont nommés par décret pris en conseil des ministres et reconduits dans leur fonction ou remplacés selon qu'ils donnent satisfaction ou non au pouvoir dont ils sont l'émanation directe.

C'est le gouvernement lui-même qui demande qu'une affaire soit déferée devant la Cour de sûreté de l'Etat, par l'intermédiaire du Garde des Sceaux qui donne ordre écrit au procureur général d'engager des poursuites.

Le PCMLF demande la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat.

Yves LEPIC

Manifestation interdite à Ajaccio

AJACCIO, une grande manifestation « pacifique pour les libertés et contre la répression » était appelée par une quinzaine d'organisations, mercredi 13 juin, veille du début des procès qui ont lieu à Paris. Elle a été interdite par le préfet. Seul était autorisé le rassemblement place de la gare. Le prétexte invoqué, ce sont les incidents du week-end de la Pentecôte ! Dans le communiqué commun d'appel, il était indiqué :

- « Devant la grave situation faite à la Corse tant au plan économique, social que culturel, face à la répression et à la montée de la violence, les organisations sous-signées décident de lutter »
- « Contre les atteintes aux libertés individuelles et collectives, syndicales et politiques ; »
- « Contre la répression sous toutes ses formes ; »
- « Contre toute juridiction d'exception et notamment la Cour de Sûreté de l'Etat ; »
- « Contre la néfaste politique économique et sociale du pouvoir des grandes féodalités bancaires et industrielles. »

- Elles réclament :
 - « La libération immédiate des prisonniers politiques corses déferés devant la Cour de Sûreté de l'Etat qu'elles considèrent comme illégitime ; »
 - « L'application des procédures ordinaires en matière de justice ; »
 - « Les moyens politiques, économiques et financiers qui permettent aux Corses de vivre, de travailler, de décider chez eux (...) »

A VESCOVATO

Les élections européennes se sont déroulées comme dans les autres localités de l'île, sans ferveur, mais avec une nuance car on a (également) voté « pour la libération des emprisonnés politiques détenus dans le cadre de la Cour de Sûreté de l'Etat ». Une quarantaine d'électeurs leur ont manifesté ainsi leur solidarité. Parmi les détenus actuels, se trouve un jeune Vescovatain.

D'autre part, pour les trois derniers militants inculpés : A. Graziani a été incarcéré à la Santé, A. Mariani à Fresnes, et J. Guen à Fleury.

La presse corse

Outre les quotidiens *Le Provençal corse* et *Nice Matin corse*, plusieurs magazines traitent régulièrement des problèmes corses. Ils fournissent des informations et analyses utiles pour tous ceux qui s'y intéressent. Voici leurs coordonnées :

- « ARRETTI » : Hebdomadaire nationaliste corse (3 F). Il s'agit du journal de l'Union du peuple corse (UPC). Adresse : BP 7 - 20200 Bastia. Abonnement : 120 F l'année, 75 F pour six mois.
- « ECONOMIE CORSE » : Revue bimestrielle (6 F). Elle est éditée par le service régional de l'INSEE en Corse. Adresse : 1, résidence du Belvédère 20000-Ajaccio. Abonnement (6 numéros, 1 an) : 25 F.
- « KYRN » : « Le magazine de la Corse ». 7 F. Mensuel. Fournit analyses et informations sur la Corse dans pratiquement tous les domaines. Abonnement : 70 F pour un an ; 10, rue Napoléon 20200-Bastia. (En vente dans les principales librairies de vingt villes sur le continent).
- « U RIBOMBU » : journal nationaliste corse. Bimestriel. 5 F. Parle beaucoup des luttes, des problèmes que rencontrent les travailleurs et le peuple corses. Une petite moitié des articles est en langue corse. Abonnement : 20 F pour un an (5 numéros). Ecrire à Jacqueline Lucchini, BP 36 20176-Ajaccio.

Loi BARRE-BONNET

FIDELES AUX TRADITIONS D'HOSPITALITE DE LA FRANCE NOUS AVONS CREE UN STATUT DE L'IMMIGRE : L'EXPULSION A LA CARTE !



Condamnations du 23 mars
et du 1er mai

La justice accusée

Equité de la justice, centre de détention « modèle » : des termes qui commencent à s'entrechoquer dans la tête de gens de plus en plus nombreux. Condamnés pour l'exemple, les inculpés du 23 mars et du 19 mai vieillissent dans les prisons modèles style Fleury-Mérogis. Un grand frère d'un inculpé déclare : « En quarante huit heures, mon petit frère a vieilli de dix ans ».

De plus en plus de personnes constatent et prennent en main la dénonciation de la campagne d'oppression, de répression du gouvernement Giscard-Barre. Les témoignages - publiés par le *Nouvel Observateur* - de Monsieur Fouqueray, père de Luc, condamné à deux ans de prison, dont un avec sursis, et d'une mère de famille expriment l'indignation et la sourde colère que suscitent ces condamnations.

Témoignage de M. Fouqueray, père d'un condamné du 23 mars

Est-ce normal, est-ce supportable ?

« **E**ST-CE parce qu'ils refusaient, ces jeunes, de se laisser appréhender « gentiment » que la police use de brutalités telles que mon fils n'a pas osé me dire ce qu'il avait subi ? (...) Est-ce normal d'attacher, menottes au dos, à un radiateur un inculpé et de le battre à coups de pied, de poing, à coups de gifles, de le tirer par les cheveux, de le mettre nu plusieurs fois, de le laisser quarante-huit heures de rang sans manger, sans boire, sans dormir ? (...) Deux ou trois ensemble, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, où l'on mange, dort, fait ses besoins, toujours ensemble, dans quelques mètres carrés. Le droit pour quelques rares de pouvoir travailler pour cent francs par mois (...) Qui parle des multiples tentatives de suicide, des mutilations volontaires, des nerfs qui craquent, des sursauts de révolte parce qu'on ne peut pas supporter, des stages en QHS (quartier de haute sécurité) pour vous « calmer » (...) C'est peut-être moins dur à accepter quand on sait qu'on a fait une « connerie » et qu'il faut payer ! Mais quand on est là pour rien, parce qu'on était à une manif, et qu'on se demande quelle folie vous écrase, est-ce supportable (...) »

Et pour la sortie, ce n'est plus du ressort de la justice de s'en soucier ! (...) Pour le seul cas de mon fils, qui subvenait à ses besoins d'étudiant, il perd son emploi de surveillant de centres aérés de la Ville de Paris, il perd de longues heures d'exercices pratiques de guitare... »

Mon fils est rentré à la maison très choqué

« **J**E suis une mère de trois enfants, sans activité professionnelle, sans engagement politique. Mon dernier, âgé de dix-sept ans, a participé à la manifestation organisée par les sidérurgistes à Paris, le 23 mars, comme sympathisant car il se sent concerné par le chômage. La politique, jusqu'à présent, le laissait plutôt indifférent: ce n'est ni un « casseur » ni un « autonome ». Le 23 mars, vers 17 h, devant le cinéma Rex, la police a chargé brutalement le groupe de lycéens dont il faisait partie et qui ne se livrait à aucune destruction ni violence. Mon fils est rentré à la maison très choqué, le blouson ensanglanté, une chaussure perdue dans la mêlée. Son indignation n'a fait que croître lorsqu'il a appris l'arrestation de certains manifestants et la lourdeur des condamnations, compte-tenu du manque de preuves ou de la minceur des faits reprochés (...) ».

Examens, mises à l'épreuve

Printemps, premiers rayons de soleil, jeunes amours, voici le tableau idyllique bien souvent brossé pour évoquer la situation des jeunes au moment du Renouveau. Est-il authentique ? Le printemps, c'est la plupart du temps le bachotage, l'angoisse de l'examen, la crainte de l'avenir de septembre, le chômage, etc.

ENTRE le 15 mai et le 30 juin, ce sont plus d'un million de jeunes qui passent leurs examens. Relevons à ce propos l'accent mis sur les bacheliers dans les mass média : « 335 000 jeunes vont affronter leurs connaissances aux épreuves du bac », « les épreuves du bac perturberont l'année scolaire ».

Il est sûr que le bac revêt une dimension assez exceptionnelle dans le paysage des examens, il est le résultat de tout un hérita-

ge culturel, idéologique, social. La bourgeoisie a en quelque sorte tracé une ligne de démarcation entre ceux qui ont leur bac et ceux qui ne le possèdent pas.

Les jeunes bacheliers connaissent de moins en moins ce confort de l'élitisme. Pourquoi ? Parce que le chômage opère un certain nivellement entre jeunes bacheliers, jeunes diplômés et jeunes non diplômés.

Certes, l'accès à l'enseignement supérieur est possible aux bacheliers, mais en-

suite ? Sur les 600 000 jeunes qui seront en quête d'un emploi en septembre 1979, 70 000 à 80 000 d'entre eux posséderont au moins le niveau de la licence et parmi ces 70 000, 25 000 se retrouveront au chômage.

Mais l'accès à la faculté n'est pas envisageable pour tous les bacheliers. Très nombreux, ils postuleront à des emplois dans le secteur tertiaire (ministère, etc.) ils cohabiteront alors avec le fantôme grimaçant et narquois du chômage : l'auxiliaire. Déjà 20 % du personnel de l'Etat est non-titulaire et ce ne sont pas les jeunes arrivés qui seront les premiers titularisés ! Autre preuve du chômage qui attend les jeunes diplômés : le pacte national pour l'emploi, les « autorise » à « bénéficier » des stages de formation, rémunérés à 75 % du SMIC !

lès soulignent ce fait, les tests auxquels tout soldat est soumis montrent avec évidence le nombre de jeunes qui ne possèdent pas le certificat d'études.

L'obtention du CAP et du BEP confronte encore plus brutalement le jeune à sa future réalité. Combien pourra-t-il vendre sa force de travail avec ou sans CAP, de quels indices pourra-t-il se réclamer devant son patron avec ou sans CAP ? La course à l'intérim, l'attente d'un emploi sont liés aussi à la qualification sanctionnée par un CAP ou BEP.

Si cette période d'examen est déterminante pour l'avenir des jeunes, elle met aussi en relief la sélection scolaire. Il n'est pas dû au hasard que l'on soit analphabète ou ouvrier professionnel, ou candidat à un emploi du bureau ou enfin promu au « faite de la réussite ». Elle met aussi en évidence l'arbitraire des examens, le jour J où il faut être absolument en forme, et « bénir le ciel » de ne pas tomber sur un examinateur trop vache. Une étude a été faite dans ce sens. Des copies d'examen ont été redonnées à plusieurs correcteurs. Les mêmes devoirs doublement corrigés accusaient un écart de note de 13 points en français, de 9 points en mathématiques !

Nathalie MLOTIERS

Les prévisions de la crise

L'assemblée nationale examine actuellement les grandes lignes du projet de loi sur le VIIIe plan. Les débats, les interventions de Barre vont exactement dans le même sens que les principales orientations de ce VIIIe plan.

Ses piliers : avantager le commerce extérieur, tenter de maintenir une élévation du taux de croissance sans le fixer précisément.

« Le rapport sur les options du VIIIe plan affirme que, l'extérieur et la stabilité de notre monnaie doivent constituer la clef de voûte de toute notre politique économique » (Barre). « Le VIIIe plan sera placé sous le signe de la sélectivité, donc de l'exigence. Le plan national doit exprimer une stratégie, concentrer son action sur un petit nombre d'objectifs » (Barre), ce qui veut

dire clairement que le redéploiement, la restructuration vont se poursuivre à la vitesse grand V, les licenciements, le taux de chômage ne vont qu'augmenter comme en témoigne Barre : « Les à-coups de la croissance se paient en termes d'emploi ».

Dans cette même perspective, la réduction du temps de travail à 35 heures a été abordée, quoique allusivement « La réduction du temps de travail doit être posée », mais sûrement pas payée quarante heures.

Enfin, devant les hausses formidables des prestations sociales et de l'assurance-maladie, Barre a déclaré net et tranchant « qu'il fallait remettre de l'ordre dans la sécurité sociale » Icart, UDF, a renchéri « aussi des choix politiques pénibles et courageux devront être faits du côté des dépenses ». Eloquent, non ?

La crise en chiffres

L'INSEE (Institut national de la statistique) a présenté son rapport sur les comptes de la nation 1978. Quelques chiffres sur la baisse du pouvoir d'achat, sur la hausse des bénéfices des patrons, révélateurs de qui paie la crise.

Les prix de détail ont crû de 12 % selon l'indice de la CGT. Si les revenus mensuels nets des ouvriers ont augmenté de 10,7 % (Moyenne tenant compte des paramètres comme le double salaire dans le revenu familial, le nombre d'en-

fants) la hausse, elle, du pouvoir d'achat a augmenté de 11 %.

L'ANPE comptait l'année dernière 1 328 000 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 15,7 % de chômeurs en un an !

Parallèlement, le commerce extérieur enregistre une hausse de sept milliards de francs. Les bénéfices des patrons ont connu une augmentation de 26 % jamais vue depuis 1975. Les impôts sur les sociétés (impôts payés par les patrons) ont baissé de 39,4 milliards en 1977 à 37,4 milliards en 1978 !

Les suites des élections européennes au Danemark

ASSOCIE à la Norvège, à la Suède et à la Finlande dans le cadre du Conseil nordique, le Danemark a toujours été tiraillé entre ses voisins scandinaves, qui ont refusé le Marché commun, et ses partenaires de la Communauté européenne. Son adhésion à la CEE ayant coïncidé avec le déferlement de la crise sur son économie, les masses danoises y ont vu une relation de cause à effet. Cela explique la victoire du Front national contre le Marché commun lors des élections au Parlement européen. Ce succès a fait renaître pour certains Danois l'espoir que leur pays se séparerait bientôt de la CEE.

La mise en avant des bacheliers est unilatérale. Ils ne sont que 335 000 par rapport aux 190 000 postulants au BEPC, aux 475 000 au CAP et au BEP et aux dizaines de milliers au certificat d'étude primaire.

L'importance des examens, comme le CAP, le BEP sont de taille pour ceux qui le préparent. La possession du certificat d'études est la clef, le droit de se présenter à des concours comme aux PTT par exemple. A l'armée les appe-



Le numéro 2 de « Camarade » est toujours disponible - Prix 4 F. Passez vos commandes à l'Humanité rouge en précisant « Pour Camarades ».

Mort d'un dirigeant de l'Association des Marocains en France

LE camarade Nacreddine Abdelkrim, né en 1952 à Siguig au Maroc est mort le 11 juin 1979 à la suite d'une crise d'épilepsie. Le camarade Abdelkrim était membre actif de l'AMF et faisait partie de sa direction nationale, commission administrative issue du 9e congrès ainsi que le comité de section de Saint-Denis.

L'AMF présente ses sincères condoléances à la famille du camarade, à ses amis et camarades, ainsi qu'au peuple marocain.

Elle tient à affirmer qu'elle continuera la lutte et honorera la mémoire du camarade Abdelkrim. La levée du corps aura lieu le vendredi 15 juin 1979 à 9 heures au 14, chemin rural, près de l'hôpital et cimetière de Gonesse.

L'AMF.

DANS L'ACTUALITE

Ateliers de la Méditerranée (ex-groupe Terrin) - Marseille

Deux jours de fête et de lutte

Marseille correspondant

LES travailleurs de la SAM sont sur le pied de guerre. Ils préparent activement les deux jours de fête et de lutte pour populariser leur action les samedi 16 juin et dimanche 17 juin. Au mur du local syndical, les diffusions, les collages sont répartis, les piles de tracts s'amoncellent, les affiches vont arriver. La mobilisation est plus que jamais nécessaire. Depuis les licenciements collectifs début mai (voir dernier bimensuel), les travailleurs n'ont touché que les congés relatifs à la période d'activité, c'est-à-dire un tiers des salaires.

En ce qui concerne le préavis qui leur est dû, la chambre syndicale des industries métallurgiques et connexes manœuvre en coulisses auprès du syndicat. Nos patrons sociaux des Bouches-du-Rhône voudraient que le préavis soit calculé sur les salaires versés les douze derniers mois, (il y a eu pas mal de journées de grève), alors que d'ordinaire le préavis est

calculé sur les salaires reconstitués. Ce serait un précédent grave que les métallos de la SAM ne sont pas prêts d'accepter.

Mobilisation nécessaire aussi, parce que Gaston Deferre, le maire de Marseille, a annoncé la reprise de la SAM par des actionnaires locaux, (mais au même moment, cela paraissait dans sa presse, il refusait toujours de recevoir les délégués ouvriers). C'était, il est vrai, à la veille des élections européennes, alors tous les doutes sont permis. « Rien ne se fera sans les travailleurs de la SAM et leurs organisations syndicales », nous réaffirme un délégué CGT.

L'enjeu est important, d'autant plus que si rien n'intervient d'ici juillet, les ouvriers de la SAM inaugureront les nouveaux barèmes d'allocation chômage, c'est-à-dire 65 % du salaire plus 20 F par jour au début. Il ne fait aucun doute qu'une large participation des travailleurs des entreprises de Marseille contribuera à faire que la SAM gagne et vive.

Hervé DASTAR



Massey-Ferguson un groupe riche de luttes ouvrières. Ci-dessus à Athis-Mons, grève avec occupation en décembre 1975. Ci-contre, les ouvriers en grève de la Massey-Ferguson occupent le 5 avril 1976 la bulle RTL qui se trouvait à Lille.

MASSEY-FERGUSON (MARQUETTE - NORD)

Les peintres en grève à leur tour

NOUS avons relaté dans le journal de mercredi la grève des professionnels de Massey-Marquette. En ce qui concerne cette grève, des éléments nouveaux sont intervenus : les professionnels se sont rendus au Plessis-Robinson pour manifester devant la direction grâce à une collecte qui a rapporté

1 960 F.

La direction française du trust a lâché quelques brouilles et fait beaucoup de promesses. La lutte des professionnels continue donc, mais elle a reçu le renfort de celle des peintres et accrocheurs qui se sont mis en grève lundi sur leurs revendications.

Nous publions des extraits du tract intersyndical CGT-CFDT ci-joint.

« Une manifestation des peintres et accrocheurs est prévue le jeudi 15 à Marquette et à la Madeleine tandis qu'une grève de 24 heures est prévue pour la journée du 15 pour les trente-cinq heures et pour le soutien aux luttes en cours.

Le succès des camarades de Marquette dépend aussi des travailleurs de Massey-Beauvais et du siège de Plessis-Robinson. C'est pourquoi la cellule Jean Maes du PCML lance un appel par l'intermédiaire de notre quotidien pour que s'exerce la solidarité avec les grévistes.

EXTRAITS DU TRACT CGT-CFDT

Depuis lundi, les peintres et accrocheurs sont en grève pour faire aboutir leurs revendications qui sont plus que légitimes alors que les conditions de travail se détériorent, que les salaires ne correspondent plus à la réalité et que la majorité des travailleurs sont sous-qualifiés.

Pour remédier à cet état de fait, les peintres et accrocheurs ont déposé depuis jeudi dernier un cahier de revendications comprenant :

— Les salaires (2 F

d'augmentation de l'heure) ;

— Les classifications ;

— La prime d'insalubrité (16 % du taux horaire) ;

— L'amélioration des conditions de travail ;

— Le roulement des peintres en cabine.

La direction a quand même tenu à recevoir les délégués et les travailleurs pour discuter des problèmes posés en peinture.

Malheureusement, cette discussion n'a pratiquement rien apporté de nouveau. Jugez-en vous-mêmes :

* Salaires. La direction propose d'augmenter les peintres P1 de 15 centimes de l'heure ! Nous estimons que la direction se moque de nous. En effet, cette proposition ne concerne que peu de personnes et, en plus, cette somme est ridicule.

* Classifications. La direction veut faire passer un essai de quinze jours aux gens travaillant en cabine s'ils veulent obtenir la classification de P1. Pourquoi faire un essai alors que certains travaillent en cabine depuis plus de trois ans. De plus la direction n'a pas l'intention de nommer tous les peintres même si l'essai est satisfaisant.

* Prime d'insalubrité. La direction nous dit : « Il n'y a jamais eu de prime d'insalubrité en peinture ». Nous disons qu'il est grand temps d'en mettre une. Il faut remarquer que les gens de l'entretien qui viennent faire des réparations en cabine-peinture ont 15 % de prime d'insalubrité pour les heures effectuées en cabine. Nous disons que cela est tout à fait normal mais pourquoi ne pas l'attribuer aux peintres qui, eux, tra-

vailent huit heures de rang en cabine.

* Amélioration des conditions de travail. M. Onnainty nous dit que M. Lafay s'occupe du problème. Pourquoi attendre un conflit pour s'occuper des conditions de travail ? Pourtant les délégués et les membres du CHS réclament tout le long de l'année mais le service de sécurité et la direction font la sourde oreille.

* Roulement des peintres en cabine. La direction se montre d'accord pour établir un roulement de peintres en cabine — c'est un point positif, mais nous disons que tous les peintres doivent avoir le même coefficient et le même salaire.

En résumé, nous sommes encore loin de ce que nous avons demandé, mais nous sommes sur la bonne voie, car la direction a été contrainte de discuter et de faire marche arrière.

Les peintres n'ont pas été pris dans le piège de la division de la direction.

Nous ne sommes pas des mendiants, nous voulons un salaire décent et de bonnes conditions de travail.

Massey peut payer pour les professionnels, comme pour les peintres ainsi que pour l'ensemble des travailleurs de l'usine.

PAS DE MIETTES, MAIS DU CONCRET

Nous appelons tous les peintres et accrocheurs restés au travail à venir nous rejoindre dans l'action...

Dès aujourd'hui, rejoignez la lutte des travailleurs de la peinture. Tous ensemble, nous serons plus forts pour imposer nos revendications.

Unité en peinture !
Correspondant Marquette

Programme des journées de fête et de lutte

Samedi 16 juin à 19 h : ouverture de l'entreprise, visite des ateliers, film pour enfants, apéritif, buffet.

A 21 h : bal populaire avec orchestre, intervention de la section syndicale.

Dimanche 17 juin à 10 h : visite des ateliers.

A 11 h : meeting syndical

Dans l'après-midi : projection de diapos, débat, spectacle, film pour enfants, animation par le TEC.

Pour que la SAM vive, venez nombreux.

MIRAMAS

Oui à l'action unie de tous les cheminots

IL fallait s'y attendre : le 7 mars, il y a eu la signature du contrat d'entreprise, un des plus mauvais coups porté contre les cheminots depuis des années.

Le 7 mars, il y a eu grève de vingt-quatre heures et le 8, le travail reprenait. Ça, les cheminots ne l'ont pas compris, ni digéré, la température y était... le mot d'ordre n'est pas venu. Et aujourd'hui, l'accord salarial est signé par les cinq organisations syndicales minoritaires. Le mot d'ordre ne vient toujours pas.

Cependant, sur la région de Marseille, divers mouvements éclatent depuis peu : 31 mai : grève du service VB seul, à l'appel de la CGT. Fort peu suivi.

Du 31 mai au 2 juin : grève tous services à Avignon, à l'appel de la CGT et de la CFDT sur des problèmes locaux.

Du 7 juin à 9 juin : préavis CGT sur les salaires ; suivi par l'entretien d'Ar-

les, les mécaniciens de Marseille-Blancarde et Marseille-St-Charles.

A Avignon, grève tous services à l'appel CGT, CFDT toujours sur les problèmes locaux.

Du 12 au 15 juin : préavis CGT-CFDT sur les trente-cinq heures et l'amélioration des conditions de travail. Pour l'instant, personne ne se manifeste pour suivre ce mouvement.

Sur la CE de Marseille (gare de moyenne importance aux alentours de Marseille), les cheminots entendent riposter ces jours-ci aux nombreuses suppressions de postes notamment à Berre et Port-Saint-Louis.

Du 20 au 24 juin : préavis CGT-CFDT-FGAAC pour les mécaniciens.

Mercredi 13, en début d'après-midi, les cheminots de Marseille-St-Charles déclenchent la grève : ils veulent l'annulation des sanctions contre quinze de leurs camarades (1/24) prises pour fait de grève il y a

trois semaines ; les cheminots de St-Charles avaient alors bloqué les trains en gare.

Ces événements montrent que d'une part les cheminots veulent riposter aux bas salaires, aux mauvaises conditions de travail et aux suppressions d'emplois, et d'autre part qu'ils veulent riposter dans l'unité de façon massive. Cette volonté, les directions syndicales n'ont pas l'air pour l'instant d'en tenir compte.

C'est très mauvais, et déjà, certains cheminots se montrent découragés et disent : « Déjà la mi-juin, il va être trop tard pour agir ».

Pour notre part, nous pensons qu'il n'est pas trop tard, que nos revendications demeurent, que pendant l'été, les effets du contrat d'entreprise vont encore s'aggraver. Oui, il faut agir, et tous ensemble. Qu'en pensent les cheminots des vingt-quatre autres régions ? Les cheminots du rail rouge.

La troupe Jean Rigolet : un théâtre au service des luttes

Il y a quelques semaines, la presse locale (*Presse-Océan* et *Ouest-France*) présentait la troupe Jean Rigolet à ses lecteurs. Nous avons voulu en savoir plus. Nous avons rencontré cette troupe amateur qui se met résolument au service de ceux qui luttent. Voici un extrait de cet entretien.

HR : Pourquoi Jean Rigolet ? Qui êtes-vous ?

Denis : Jean Rigolet, c'est le nom d'un ouvrier maçon tué par les flics en 1955, cours des Cinquante Otages à Nantes, lors d'une grande manifestation. Parmi les plus anciens, on s'en souvient...

Annie : Nous sommes une douzaine, tous amateurs, âgés de 18 à 53 ans. Il y a parmi nous un électricien, une prof, un OP

rectifieur, deux travailleurs sociaux, un comptable, une infirmière, un chauffeur routier...

HR : Quel genre de théâtre faites-vous ?

Alain : c'est le style de la farce, de la caricature.

Pif : c'est un style populaire, on se fout de la gueule des patrons et du pouvoir.

Denis : On joue pour apporter quelque chose aux

gars qui sont en lutte.

Annie : Notre soutien aux luttes, c'est notre spectacle, on ne vient pas les mains vides.

Pif : On essaie d'apporter aux gars qui luttent un spectacle divertissant qui aide à tenir le moral.

Annie : On joue bien sûr gratuitement et on essaie, avec nos petits moyens d'organiser quelque chose qui apporte un soutien populaire et financier.

Pif : On ne veut pas faire un théâtre qui donne des leçons, on essaie de faire comprendre qu'il y a des luttes difficiles et des idées à combattre, tel le racisme.

Denis : Les thèmes de lutte que nous choisissons sont toujours positifs. Ce n'est pas la peine de noircir la situation, elle n'est déjà pas si brillante.

Alain : On ne pleurniche pas, les bagarres sur l'emploi

sont difficiles, ce sont les aspects positifs de la lutte que nous mettons en avant.

HR : A quelles occasions jouez-vous ?

Alain : Nous voulons d'abord jouer pour les gens à qui s'adresse notre spectacle : ceux qui luttent dans les usines, dans les quartiers, pour les syndicats...

Annie : Nous voulons toucher un public populaire. Nous serons amenés à jouer dans les maisons de jeunes...

Pif : Depuis trois ans, nous avons joué pour différentes luttes : Laving-glaces, Brissonneau, Warin... pour des sections syndicales, à Anceny et Chantonay aussi, pour la CSCV récemment à Nantes.

Karine : Ce qu'on voudrait, c'est que le maximum de gens sachent que nous pouvons jouer pour eux.

HR : Comment travaillez-vous ? (Textes, mise en scène, etc.)

Alain : On fait tout par nous-mêmes. Nous écrivons les textes, réglons la mise en scène, confectionnons nos costumes...

Annie : A chaque fois que nous jouons, les gens nous font des critiques qui nous aident à construire nos pièces. Ainsi, aux Dervallières, on nous a fait des critiques sur la scène des immigrés. Nous avons modifié cette scène. D'ailleurs notre pièce sur la justice s'est améliorée à chaque représentation, elle est aujourd'hui assez différente de ce qu'elle était au début.

Alain : On regarde ce qui fait mouche sur notre public.

Denis : On adapte notre spectacle en fonction des situations en laissant une place à l'improvisation.

Karine : Ainsi, certains ont pu croire que nous avions fait la pièce spécialement pour eux.

Pif : On essaie aussi d'intégrer les gens au spectacle et à faire participer la salle.

Denis : On s'inspire de ce qui se passe dans les boîtes, des problèmes auxquels les gens sont confrontés : la justice, la répression, le racisme, les conditions de travail et d'existence, l'emploi, les restructurations, les licenciements, le chômage...

Alain : On s'inspire de ce qui se passe dans la navale, chez Brissonneau, dans la sidérurgie et des luttes à la campagne. Ainsi notre dernière pièce concerne les « dégraissages » dans les boîtes. Son titre sera : « Dégraisser sans maigrir ? Une question de régime ! »

HR : Quelles sont vos difficultés, vos ambitions ?

Alain : Les difficultés, elles sont nombreuses. Elles viennent surtout du fait que nous sommes tous réellement des amateurs et que nous devons tout faire par nous-mêmes.

Annie : Nos ambitions ? S'améliorer, renouveler notre répertoire, se renforcer, faire en sorte que davantage de gens fassent appel à nous, toucher un public populaire de plus en plus large, participer modestement aux succès de ceux qui luttent.

Un beau programme en réalité ! Que souhaiter de mieux que le succès pour cette troupe de théâtre au service des luttes !

«Affaire Schtroumph»

VOICI un petit extrait d'une des scènes de la pièce « *Ça balance dans la justice* » - ou pourquoi il ne faut pas mettre le droit dans l'engrenage de la troupe Jean Rigolet. Un PDG, M. Schtroumph, passe en justice : il est accusé de la mort par accident d'un ouvrier de son entreprise : M. Turpin.

Juge : Affaire Schtroumph. Le directeur contre les grévistes de l'entreprise. Occupation... séquestration... Faites entrer le plaignant et les prévenus !

Expliquez-nous ce qu'il vous est arrivé, M. le directeur !

Patron : J'ai porté plainte, M. le président, pour une atteinte inadmissible à ma liberté ; j'ai été séquestré, M. le président, j'ai été pris en otage dans MON usine, dans MON bureau, par MON personnel, pendant toute une journée et ensuite, on m'a empêché d'y entrer sous prétexte d'occupation. Allez-y comprendre quelque chose ? Cela est inadmissible. Enfin, où va-t-on ? Que deviennent la liberté et la démocratie si on n'est plus maître chez soi ?

Juge : Vous avez souffert ?

Patron : Atrocement ! Mettez-vous à ma place, M. le président ! Elles m'ont même fait manger un sandwich au canigou ! (le patron et le juge aboient comme des chiens).

J'ai même été accompagné pour faire mon pipi ! Et par des femmes, M. le président !

Juge : Quelle horreur !

Patron : J'ai été insulté, on m'a traité de tous les noms ! Et même d'exploiteur ! Mais mon argent, je le gagne, M. Le président ! C'est moi, avec MES usines Schtroumph, qui fais vivre toute cette région. Elles n'ont même pas la reconnaissance du ventre ! Et pourtant, MES ouvrières, je les aimais comme mes propres enfants !

Grévistes : Comme ses propres enfants ! Ah ben ça, c'est un peu fort ! C'était une vraie brute avec nous ! S'il avait pu nous faire travailler sans nous payer, il l'aurait fait.

Juge : Taisez-vous, madame ! Votre conduite est inqualifiable ! Vous êtes dans un tribunal ici ; ça n'est pas un salon de coiffure ! Vous ne prendrez la parole que si vous y êtes autorisée. Compris ? (L'assesseur s'écroule en poussant un grand cri : jeu de scène).

Patron : La paix et l'harmonie, disais-je, régnaient donc dans mon entreprise, avant que ces excitées-là n'y montent leur section syndicale dans le but de tout détruire !

Tous les ans, tous les ans, M. le président, je leur faisais un splendide arbre de Noël Schtroumph ; quand une ouvrière était enceinte, elle accouchait dans ma moderne maternité Schtroumph ; pas de problèmes de logement, elles avaient leur coquette cité Schtroumph ; pas de problèmes de loisirs, elles avaient leurs cars d'excursions Schtroumph ; et enfin, la ville avait ses pompiers Schtroumph ; quand elles mouraient, elles avaient le cimetière Schtroumph qui leur tendait les bras !

(Pendant ce temps, les grévistes montrent des panneaux portant des inscriptions : Loyer : 350 F - Charges : 350 F - Un bac de sable pour 300 gosses)... Le juge s'en rend compte...



Le système de l'édition est un vrai scandale

VOICI une lettre que nous avons reçue d'un lecteur, qui ne parvient pas à faire éditer ses poèmes. C'est une dénonciation de la mainmise de l'argent sur l'édition et d'une censure qui s'effectue ainsi contre les écrivains non professionnels surtout quand ce qu'ils écrivent dérange. Nous remercions ce lecteur de la confiance qu'il nous a accordée en nous envoyant ses poèmes. Nous allons tâcher d'en faire le meilleur usage dans notre presse.

JE vous adresse aujourd'hui un exemplaire du manuscrit d'un recueil de poèmes que j'ai composés et décidé de faire éditer. Pour cela, j'ai fait le tour de pas mal de maisons d'édition, mais partout, c'est le même refrain : soit le refus, soit le fric. On me demande entre 5 000 et 8 000 F pour des tirages allant de 800 à 1 000 exemplaires.

J'ai déjà fait une expérience de « compte d'auteur » en 1973. J'ai payé 6 000 F pour 1 000 exemplaires, au bout de deux ans, l'éditeur a rompu et m'a demandé de reprendre les invendus. Il y en avait plus de 800. Une fois que l'édition a le fric, il ne fait rien pour diffuser l'ouvrage.

Le système de l'édition actuellement est un vrai scandale ; tout est basé, là aussi, sur la recherche du profit : et lorsque l'on a peu de fric et qu'en plus on veut parler des luttes ouvrières, on n'a vraiment pas d'espoir de faire entendre sa voix.

Si quelques uns des poèmes contenus dans ce manuscrit vous intéressent vous pouvez les passer dans l'Humanité rouge ou dans le bimensuel. J'ai aussi un dossier (échange de correspondance, tarifs, conditions) sur quelques maisons d'édition, si cela vous intéresse aussi...

Ce sont ceux qui ont faim qui te donneront le pain ...

Ce ne sont pas ceux qui dévorent
Plus qu'à leur faim qui te donneront à manger
Ceux là n'en n'ont jamais assez
Et ne partagent que sous la contrainte

Ce sont ceux qui ont faim
Qui te donneront le pain que tu réclames
Car ils sauront l'arracher
De la bouche des gavés

Ce ne sont pas ceux qui sont riches
Plus qu'à millions
Qui t'accorderont le franc du salaire
Que tu revendiques
Ceux là ne font jamais assez de profits
Ceux qui te donneront l'augmentation
C'est la multitude des sans-le-sou
Qui lutte contre l'exploitation de l'homme
par l'homme

Rejoins leur combat pour arracher de
Meilleures conditions de vie et de travail.

SOUSCRIPTION

40 millions pour fin juin

Lettres de lecteurs

JE vous adresse ci-joint 53 F correspondant au montant de trente numéros vendus lors de la manifestation de soutien aux délégués mis à pied de Guillaouard.

En tout quarante-six numéros ont été distribués, certains ont été donnés aux travailleurs, notamment ceux de Guillaouard qui étaient sortis sans leur portefeuille.

Ce numéro avec l'interview de Jeannette Pelletier en dernière page a été très demandé, certains travailleurs étant à la recherche de nos diffuseurs parmi les 2 000 manifestants présents. Très fraternellement.

JE vous envoie 500 francs au titre de souscription. C'est une souscription parmi tant d'autres pour que notre presse vive et se développe. Cependant, plus que l'aspect financier, je pense que les avis que l'on a pu recueillir autour de soi sont encore plus importants à transmettre. Voici donc quelques remarques collectées auprès de camarades de travail.

Les interviews larges de personnalités ou de représentants de groupes ou d'associations sont en général très bien accueillies. Il faut donc continuer dans cette voie.

La rubrique culturelle a pratiquement disparu.

Si on veut toucher des travailleurs avancés, cela veut dire également développer cette rubrique car l'image du militant qui est sur la brèche vingt-quatre heures sur vingt-quatre et qui ne s'intéresse qu'à des informations de politique « pure » est à mettre au musée dans la rubrique « gauchisme flamboyant ». Cela d'autant plus que le marquage à la radio et à la télé des « 4 » rend de plus en plus les gens allergiques à l'hyperpolitisation.

Dans le même ordre d'idées, le décentrage du journal se manifeste par l'absence pure et simple d'une rubrique vie quotidienne...

POUR que vive le quotidien du PCML, notre quotidien, nous vous envoyons un chèque de 300 F. Vu nos faibles ressources actuelles, environ 1 500 à 1 600 F par

mois, c'est une grosse somme. Mais nous sommes sûrs que cela vaut le coup. C'est la seule manière de disposer pour la classe ouvrière et la paysannerie dont nous sommes partie prenante d'une presse donnant des informations sur la base des intérêts des exploités et qui soutient sans réserve leurs luttes. Abonnés depuis plus de trois ans, nous nous réjouissons des immenses progrès accom-

plis au niveau rédactionnel.

Reste bien sûr à mettre tous nos efforts pour faire connaître notre quotidien auprès des paysans et des ouvriers. Et là, c'est sur nous-mêmes sur notre travail de militants qu'il nous faut compter. Mais vous nous avez beaucoup aidés par l'amélioration du quotidien.

Bon courage et plein de succès pour les 40 millions fin juin.

Amitiés communistes

Liste de souscription

TOTAL PRÉCÉDENT	15 848,80 F
Supplément à réabonnement quotidien Bimensuel L. C. (Roscoff)	80 F
Supplément à réabonnement bimensuel C. J. (Gard)	25 F
Supplément à réabonnement bimensuel J.F.G. (Bretagne)	27 F
Soutien au journal J. P. (Bretagne)	400 F
Supplément à réabonnement quotidien M. D. (Grenoble)	10 F
Supplément à réabonnement quotidien M. R. (Loire-Atlantique)	120 F
Des camarades du PCML (Laval)	800 F
Supplément à réabonnement bimensuel J. L. (Laval)	12 F
Un Jésuite progressiste (Moselle)	10 F
B. K. (Moselle)	500 F
Cellule du PCML (Thionville)	2 500 F
Vente de brochures au rassemblement Fameck	175 F
Pour la souscription L. H. (Nevers)	100 F
Supplément à réabonnement bimensuel D. J. P. (Orne)	60 F
Supplément à réabonnement quotidien E. N. (Lyon)	20 F
Souscription contacts syndicalistes CFDT (Paris) après la journée de Fameck	110 F
Souscription cellule F. Marty du PCML (Vitry)	210 F
J. L. (Le Havre)	100 F
S. G. (Chelles)	1 000 F
M. R. (Avignon)	540 F
Supplément à réabonnement quotidien M. P. (Clichy)	20 F
CP Manouchian du PCML (Région parisienne)	500 F

NOUVEAU TOTAL au 5 juin 1979 163 167,80 F

C'EST avec retard que je transmets cette contribution pour que vive notre journal et pour que, je l'espère, nous ayons un journal marxiste-léniniste unique. Le contenu du journal est devenu très enrichissant à travers les articles d'information sur ce qui se passe dans les pays étrangers, à travers les témoignages directs que des camarades sont allés chercher auprès des travailleurs et aussi par les analyses du parti sur les problèmes de l'heure. C'est là l'impression dominante et il faudra que je prenne le temps de vous en dire plus.

ECHOS des entreprises et quartiers

Vers les interdictions professionnelles?

JEAN-LOUIS GUENÉGO, psychologue titulaire depuis quatre ans et demi au centre hospitalier de Sémur-en-Auxois vient de recevoir une lettre de licenciement. J. L. Guénégo a, ainsi qu'une soixantaine de Dijonnais, renvoyé par deux fois ses papiers militaires et pour cette raison, a été condamné en avril 1977 à 500 F d'amendes et a été déchu de ses droits civiques pour un an en février 1979. Jamais aucun renvoyeur de livret militaire, même ayant été privé de droits civiques, n'a été licencié et de plus, d'autres renvoyeurs de livret militaire ont bénéficié de mesures de relâche. Il est donc fort probable que le directeur du centre hospitalier n'a pas agi de son propre chef, mais qu'il a été appuyé par les ministères de l'intérieur et de la santé.

D'après Guénégo, qui a tenu une conférence de presse ce jour, cette mesure vise à intimider les futurs renvoyeurs de papiers militaires (neuf cents livrets sont prêts à être envoyés s'il y a expulsion des paysans du Larzac). Le fait qu'un autre Dijonnais, dans le même cas que Guénégo, n'ait pas été inquiété semble renforcer cette hypothèse.

Après la restriction du droit de manifestation, du droit d'affichage et les mesures anti-immigrés de Bonnet, c'est un nouveau pas dans la restriction des droits démocratiques et vers les interdictions professionnelles. En effet, ce licenciement signifie qu'un fonctionnaire, suite à une condamnation pénale pour ses idées philosophiques ou politiques peut être licencié et ceci est inacceptable.

Localement, la FEN-Côte-d'Or, l'UD-CFDT, la SGEN-CFDT, le syndicat santé de la CFDT, le PSU, le MAN, le PCML, l'OCT, des groupes-femmes, le Comité Larzac, l'association Le Cri, le groupe des renvoyeurs de livrets militaires ont engagé une campagne d'information en exigeant le maintien à son poste de J.L. Guénégo.

Correspondant Dijon d'après la conférence de presse donnée par J.L. Guénégo.

Mobilisation pour la liberté d'expression à Chambéry

CHAMBERY est depuis le but de l'année le théâtre d'une nouvelle affaire « en marge des comités de soldats ». L'affaire a débuté en janvier, quand J. Bérard, militant du PSU, conseiller municipal, présente en 9e position sur la liste du PSU

aux élections européennes s'est vu inculpé à la suite de la diffusion d'un tract antimilitariste.

C'est pour avoir participé à la diffusion d'un journal d'un comité de soldats du 13e BCA, que ce militant bien connu sur Chambéry est tombé sous l'inculpation de « injure et diffamation à l'égard de l'armée (ou du chef de corps), incitation de militaires à la désobéissance et distribution de texte sans indication d'imprimeur ».

Rapidement, et sur la base principale de la lutte contre la répression et pour la liberté d'expression, des militants du PSU, du PS local, du PCML, de l'UL-CFDT, de la Ligue des droits de l'homme et d'autres militants décident en solidarité de faire une nouvelle diffusion du bulletin incriminé, le 10 février, et la police relève l'identité de quarante personnes lors de cette diffusion. Parmi eux, trois de nos camarades, dont J.F. Magnin.

Le 30 mai, trente-six inculpations tombent, et le 5 juin, le comité chambérien de la Ligue des droits de l'homme appelle à la création d'un comité de soutien à Jean Bérard et aux inculpés du 30 mai.

Le 9 juin, le comité faisait une nouvelle diffusion qui se terminait par vingt-quatre nouveaux relevés d'identité. La mobilisation se met donc en place pour défendre la liberté d'expression à Chambéry. De son côté, l'appareil de justice poursuit son instruction. Il semble que l'inculpation de Jean Bérard restera distincte de celle des autres diffuseurs, mais que le principal objectif pour les magistrats est de découvrir, dans les casernes de la ville, qui fournit les informations pour le bulletin, et qui le fabrique.

Le comité de soutien prépare un meeting pour la fin du mois de juin.

BLOC-NOTES

PARIS

Fête de quartier de l'Humanité rouge

Les militants du PCML du centre de Paris organisent le samedi 16 juin, de 14 heures à 24 heures, une fête à laquelle ils invitent les habitants des 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements... et les autres.

- 14 h : début de la fête en musique ;
- 15 h : montage-diapos sur les grands moments d'une lutte pour le droit au logement dans le Marais ; témoignages d'habitants du quartier ;

- 15 h 30 : débat sur les problèmes du logement ;
- 16 h 15 : intervention du PCML ;
- 16 h 30 : film *La ville à prendre* ;
- 18 h : débat sur le film ;

- 19 h : un petit sketch joué par les travailleurs immigrés d'un foyer-hôtel du 10e arrondissement ;
- 19 h 30 : rendez-vous au buffet.

Soirée culturelle avec Emilio, chanteur argentin et sa guitare, un joueur de cythare, des chanteurs...

Pendant la journée, débats dans d'autres salles sur les luttes des femmes (15 h 30) et l'emploi (18 h), stands et panneaux d'information des associations invitées.

Participation au frais : 5 F (pour nous aider, des bons de soutien sont vendus par les militants du PCML).

La fête se déroulera à la salle de l'Épicerie, 12, rue du Renard (Paris-4e). Métro : Hôtel de ville ou Rambuteau.

MARSEILLE

Meeting contre les expulsions et contre le projet de loi raciste.

Communiqué du Collectif contre les expulsions, contre le projet de loi raciste.

Le vendredi 15 juin à 19 h salle St-Georges - 90, avenue de la Corse à Marseille - 7e.

Avec la participation de Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme. Et la parole aux immigrés.

A l'appel du Collectif contre le projet de loi raciste qui comprend les organisations suivantes : Chrétiens pour le socialisme, Association France-Algérie (Provence-Côte d'Azur), UD-CFDT, centre social Basens - Collectif anti-expulsions Salon, Martigues, Berre, mission populaire La Fraternité, fédération départementale Léo Lagrange, Rencontre et recherches, Ligue des droits de l'homme, confédération syndicale des familles, librairie des femmes, CLFI, Echange Méditerranée, Cimado, MRAP, SOS-refoulement, Asti, Codif, Syndicat des avocats de France, Adrafom, Collectif des justiciables, CLAP, Culture et liberté, Comité Français-Immigrés de la Cayolle, Syndicat de la Magistrature, Lica, groupe Témoignage chrétien.

MARSEILLE

Six heures pour l'avortement et la contraception : « Un enfant si je veux, quand je veux ».

Le samedi 16 juin de 13 à 19 heures, à la Faculté Saint-Charles, l'orum-débat, musique, garderie. Organisé par le collectif unitaire avec entre autres : le planning familial, la confédération syndicale des familles, l'UD-CFDT, l'UDFO, SOS-Femmes battues, etc.

RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Week-end d'information et de réflexion sur la Chine.

Ce week-end organisé par l'Association des amitiés franco-chinoises aura lieu le 16 et 17 juin au foyer international d'accueil et de culture, 76, rue Maréchal de Tassigny - Berck-sur-Mer 62600. Téléphone : 16 21 09 14 52

Samedi 16 juin : 16 h : ouverture - 16 h 30 à 19 h 30 F. Parrot et H. Parrot de l'association Belgique-Chine présentent la presse chinoise et les derniers changements en Chine vus à travers les journaux chinois - 20 h 45 : présentation de diapositives sur la fête du Printemps en 1979 par J.L. Boissier et sur la minorité nationale Yi par F. Faes.

Dimanche 17 juin : 9 h 30 à 11 h 30, plusieurs cafetours, la jeunesse aujourd'hui en Chine, A partir de visites d'usines chinoises, discussion sur le développement économique... - Midi : inauguration du local des AFC de Berck - 15 h à 17 h : l'art en Chine avec J.L. Boissier. Des voyageurs rencontrent ceux qui iront en Chine. Discussion avec des étudiants chinois.

Repas à 20 F pour les adultes, 10 F pour les enfants, nuit 15 F. S'inscrire à H. Coliche. BP. No 6 59501. Crèches et garderies assurées.

VALENCE D'AGEN

Rassemblement antinucléaire.

Le dimanche 17 juin à 10 heures contre la centrale nucléaire du Goffech.

Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants.

Retourner ce bulletin à l'Humanité rouge, boîte postale 201 - 75926 Paris Cédex 19.

Nom Prénom
Profession
Entreprise
Adresse complète

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International
Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
B.P. 201 - 75926 Paris Cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51 10

Directeur de publication : André Desobry
Commission paritaire No 57 954
Distribution NMPP
Imprimeur La Nouvelle
Dépôt légal 3eme trimestre 1979

Le bâtiment sous la crise

Quels enjeux ? Quelle riposte ?

Jours noirs dans le bâtiment. Depuis 1975, le secteur a perdu deux cent cinquante mille emplois. Et pas d'éclaircie à l'horizon : les licenciements succèdent aux licenciements, les faillites aux faillites. Côté patrons, les grosses boîtes font d'énormes profits pendant que les petites crèvent. Côté gouvernement, pas un radis pour la relance. A croire que cette situation désastreuse pour l'emploi est voulue et entretenue.

Mais pourquoi donc le grand patronat et le gouvernement laissent-ils la crise s'approfondir dans ce secteur ? La cellule Jean Bras du PCML (bâtiment, Rennes) propose ici les premiers résultats de son enquête. De même qu'elle pose et tente de répondre à cette question cruciale : quels mots d'ordre avancer aujourd'hui dans ce secteur ?

LE secteur « bâtiment et travaux publics » pèse d'un grand poids dans l'économie française : 75 % du marché des matériaux de construction, 50 % du marché du bois, 22 % de la sidérurgie. Secteur stratégique pour résorber le chômage : quand deux emplois sont créés dans le bâtiment, un emploi supplémentaire se crée en amont, sans compter les emplois créés en aval.

Beaucoup de main-d'œuvre mais peu d'investissements : une création d'emplois n'exige pour le patron qu'une dépense de 130 000 F. En comparaison, il faut investir 215 000 F pour un emploi nouveau dans l'automobile et 275 000 F dans la sidérurgie (données 1977 dans « Moniteur des travaux publics »).

Un tunnel sans bout

Le simple énoncé de ces chiffres explique pourquoi le bâtiment sert généralement d'amorce à la relance économique dans les mesures gouvernementales. Pour des investissements relativement faibles, on crée de nombreux emplois qui sont, de plus, démultipliés dans les autres secteurs. Sans compter que les besoins en construction sont immenses et pressants : besoins en HLM, besoins en équipements sociaux, etc.

Or, qu'observe-t-on aujourd'hui ? Tout le contraire d'une relance dans le bâtiment. Il y a eu de petites aides saupoudrées ici et là aux patrons de certaines industries. Mais rien, rien de rien pour le bâtiment où il est pourtant si facile, comme nous l'avons dit, de développer l'emploi.

Certes, ce n'est pas actuellement la politique de Barre que de relancer l'économie en général. Pour soutenir les prix, rien de tel que le chômage. Et des prix qui ne montent pas trop vite, ce sont des marchés qu'on arrache dans la concurrence avec les capitalistes des autres pays ! C'est un des aspects de la politique actuelle. Mais — on le voit clairement dans le bâtiment — il y en a d'autres.

Restructuration

Le grand capital estime qu'il n'en ramasse pas encore assez. Il y a le mécontentement des

grandes banques devant un secteur très peu concentré. Le « savoir-faire » compte encore pour beaucoup. Qu'un patron de moyenne ou de petite entreprise soit assez malin pour

savoir surexploiter ses ouvriers et il tire son épingle du jeu. Il prend des marchés aux grosses entreprises... qui sont en cheville avec les banques.

Dans le bâtiment, les petites et moyennes entreprises résistent dur. Comment voulez-vous réaliser un empire industriel dans ces conditions... Ainsi, au « hit-parade » des entreprises de BTP (1), quatre entreprises familiales se classent dans les dix premières.

Mauvais classement aux yeux des grands groupes ! Il faut tout faire pour éliminer ces gêneurs. Une crise qui dure sert évidemment ce projet.

L'élimination des petites entreprises n'est pas non plus pour déplaire à l'Etat. Cela cadre avec l'un de ses objectifs : renforcer les entreprises qui interviennent à l'étranger, et ce faisant, rapatrient des capitaux qui rééquilibrent la balance commerciale. Les entreprises qui ont ce profil ne sont évidemment pas les petites entreprises familiales mais, bien au contraire, les grandes boîtes liées aux banques !

Les vedettes du secteur

En 1975, seulement neuf entreprises de BTP intervenaient à l'étranger. Et de façon marginale : elles n'y réalisaient pas 12 % de leur chiffre d'affaires. Depuis, les choses ont évolué dans le sens de l'extension du marché extérieur.

Pour illustrer ce phénomène, citons par exemple la chronique boursière du Monde du 25 janvier 1979 : « Etant donné que le marasme continue à régner en France dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, les entreprises concernées ont continué à chercher à l'étranger le complément d'activité indispensable. Parmi les ve-

dettes du secteur, on trouve, en tête, l'Auxiliaire d'entreprise, qui a doublé son dividende ; Bouygues, bien placé pour remporter un énorme contrat en Arabie Saoudite et les grands travaux de Marseille. Ces derniers ont augmenté leur capital, de même que Larfarge ».

La valeur des titres des grosses boîtes de bâtiment cotées en bourse a ainsi augmenté de 65,9 % en 1978 ! Les actionnaires de ces grandes entreprises sont ainsi parmi ceux qui ont fait le plus de bénéfice l'an passé. Loin devant ceux de la métallurgie ; devant ceux du pétrole et devant ceux des banques elles-mêmes !

Une situation : que faire ?

Un rapide coup d'œil sur ces chiffres le prouve bien : la crise du bâtiment n'est pas la même pour tout le monde. Pendant que des licenciements massifs interviennent dans les petites et moyennes entreprises à faible rayon d'action, des profits énormes sont amassés par les grosses boîtes qui peuvent intervenir à l'étranger. Le gouvernement maintient volontairement le bâtiment au plus profond de la crise pour creuser l'écart entre elles, accélérer la restructuration et les dégraissages d'effectifs !

Face à une telle situation, comment devons-vous nous battre ? Pour la cellule Jean Bras, une première évidence : « Il faut lutter pied à pied pour empêcher tout licenciement ! C'est ce qu'ont fait récemment, et d'une manière exemplaire, les gars de la SART ».

A leurs yeux, cependant, cela ne suffit pas : « Cela ne suffit pas parce que, dans des situations très difficiles, ces luttes ne sont pas souvent victorieuses. Cela ne suffit pas parce que ce type de lutte — les luttes de ceux qui risquent de perdre leur emploi — ne mobilisent pas pratiquement ceux qui ont déjà perdu leur emploi ! Et en proportion, le nombre des chômeurs ne cesse de croître, augmentant à grande vitesse le nombre de ceux qui n'ont plus la possibilité de se battre sur le terrain même de leur entreprise, de la défense concrète de l'emploi... »

Comment avancer concrètement notre mot d'ordre « Du travail pour tous » ! « A notre avis, il faut exiger que s'ouvrent des chantiers ! Il faut exiger la réalisation d'équipements qui correspondent aux besoins de la population. Que s'ouvrent rapidement les chantiers qui dépendent du financement de l'Etat et des collectivités locales ! Et plus pratiquement encore, nous avançons au niveau de la ville de Rennes l'exigence suivante : ouverture de chantiers pour deux mille HLM ».

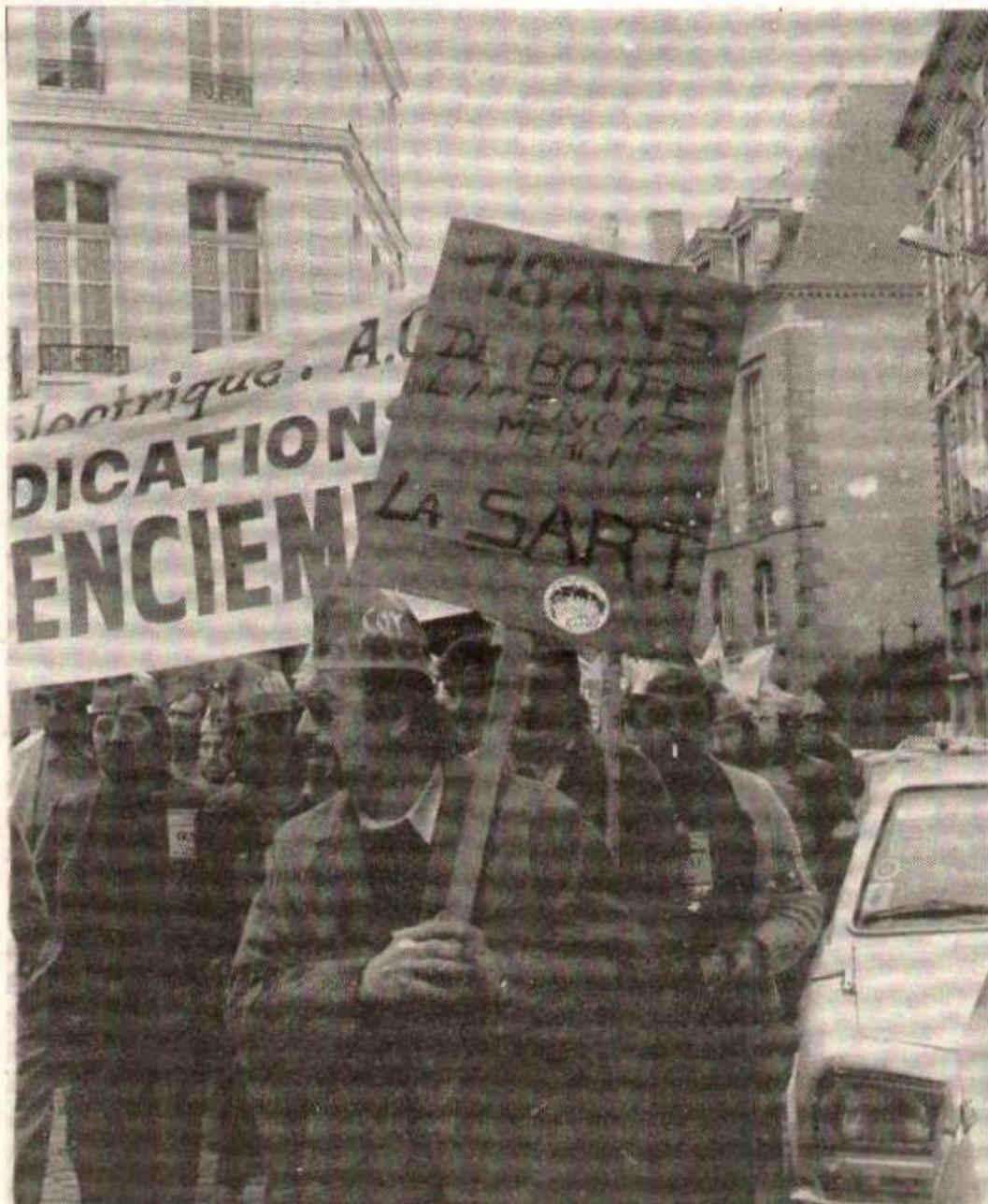
Pourquoi ce chiffre ? — « Parce qu'il correspond au nombre des demandes actuellement déposées, et qui ne seront pas satisfaites, au train où ça va ! Nous pensons d'autre part qu'un tel mot d'ordre peut unir ceux qui se battent aujourd'hui le dos au mur pour leur emploi, ceux qui sont au chômage ou réclament un emploi... et les travailleurs qui réclament un logement ».

Des propositions réformistes ? « Mais pas du tout ! Nous disons : on veut ça. Nous disons aux patrons, au gouvernement, aux collectivités locales : démerdez-vous. Pas question pour nous d'élaborer une politique économique de remplacement. Ça c'est Chirac, c'est Marchais. Et c'est la peste qui remplace le choléra ! ».

« Deux mille HLM à Rennes ! » Un mot d'ordre, une première contribution. Un appel aussi aux travailleurs, aux camarades du bâtiment pour qu'ils donnent leur avis, pour qu'ils le critiquent et l'enrichissent.

Yannick DAGORN

(1) Note : BTP : Bâtiment travaux publics.



Les travailleurs de la SART à Rennes en lutte contre tout licenciement.